Cet algorithme remplace celui de la page 115

Prévention des maladies infectieuses évitables par la vaccination

Le bilan s'adresse aux adultes **en bonne santé**, sans maladies préétablies, non enceintes, et ne couvre pas les indications d'immunisation pour une situation d'emploi, de stage ou de voyage – TOUJOURS SE RÉFÉRER AU PIQ

L'infirmière s'informe du statut vaccinal de tous les adultes :

1. « Au meilleur de vos connaissances, avez-vous reçu tous vos vaccins de base ? » (vérification du carnet si disponible)

OUI

NON ou ne sait pas →

- Donner les informations de base sur la vaccination souhaitable
- Diriger vers les ressources du CIUSSS
- Diriger vers une clinique médicale ou de santé-voyage si le vaccin est payant

2. Y a-t-il lieu de donner une série vaccinale, une dose de rappel d'un vaccin ou un vaccin pour une situation spécifique ?

Prévoir le **vaccin dcaT**: une dose du composant contre la coqueluche doit être donnée à toute personne ne l'ayant pas reçue à l'âge adulte.
L'intervalle à respecter est de 10 ans depuis la dose du composant coqueluche reçue à l'adolescence, le cas échéant. Puis, prévoir le **vaccin dT** tous les 10 ans.

Hommes (H) et Femmes (F) H : 18 à 26 ans F : 18 à 45 ans	Femmes en âge de procréer	Hommes et Femmes de 18 à 50 ans	Hommes et Femmes nés après 1970	Hommes et Femmes 50 ans	Hommes et Femmes 60 ans et plus	Contacts domiciliaires de malades chroniques, parents d'enfants âgés de moins de 24 mois, tout individu avec de nombreux contacts avec ces groupes (travail ou activités)	HARSAH ou utilisateurs de drogues dures	Personnes qui ont eu récemment une ITS et personnes qui ont plusieurs partenaires sexuels
H : 18 à 26 ans HARSAH H : 18 à 26 ans ($) F : 18 à 45 ans ($)	**Rubéole** (sauf si preuve vaccinale ou sérologie positive) **Varicelle** si la personne est réceptive (sauf si anamnèse, preuve vaccinale ou sérologie positive)	**Varicelle** si la personne est réceptive (sauf anamnèse, preuve vaccinale ou sérologie positive)	**Rougeole** **Oreillons** **Rubéole**	**Diphtérie et tétanos** à mettre à jour si non reçu depuis 10 ans **Zona** ($) à envisager si personne réceptive à varicelle	**Influenza** (annuellement) **Zona** ($) **Pneumocoque** (Pneu-P-23 ≥ 65 ans)	**Influenza** (annuellement)	**Hépatite A** **Hépatite B** **Pneumocoque** (HARSAH $)	**Hépatite B**
Vaccin contre le papillome humain **VPH**								

Selon les milieux cliniques, l'infirmière peut procéder à la vaccination lorsque celle-ci est possible ou diriger la personne vers les ressources de son CIUSSS (équipe de vaccination) ou à une clinique médicale ou de santé-voyage si le vaccin est payant

Référence : Protocole d'immunisation du Québec (PIQ)